

Ces divers chiffres expliquent comment l'année 1872 surpassa de 787 millions le commerce des époques antérieures; et un tel progrès dans les circonstances si difficiles doit nous rassurer sur l'avenir de nos industries, si la politique, cause toujours prépondérante dans l'activité de la production, ne fait pas succéder de perturbations nouvelles à deux années d'un repos presque complet.

Reste, maintenant, à vous rendre compte de l'état de nos budgets; car, si la situation économique du pays n'a pas autant souffert qu'on aurait pu le craindre des malheurs de la guerre, cependant les finances de l'Etat auraient pu s'en ressentir gravement. Elles s'en ressentent, en effet, mais grâce aux sacrifices que vous avez courageusement consentis, le budget en cours d'exécution sera facilement soldé, et nos budgets futurs se trouveront en plein équilibre.

Le budget de 1872 a été, comme vous le savez, arrêté à 2 milliards 334 millions de dépenses, le budget départemental et communal laissé à part. Ce chiffre de 2 milliards 334 millions ne sera guère dépassé; et pour la première fois, depuis longtemps, vous avez peu ou point de crédits supplémentaires. La difficulté pour l'équilibre ne consistera donc pas dans les excédants de dépenses, mais dans l'insuffisance des recettes.

Cette insuffisance avait été prévue et était facile à prévoir; car, d'une part, les impôts indispensables n'avaient pas été votés à temps, et, d'autre part, il n'était pas possible que les impôts votés donnassent tout de suite la plénitude de leur produit. Pour établir l'équilibre en finances, il ne suffit pas de le voter, il faut le réaliser pour la perception; et cette seconde partie de l'œuvre exige à la fois beaucoup de temps, de soins et de fermeté administrative.

Déjà nous avons dit, car nous n'avons rien à dissimuler, que les nouveaux impôts attribués au budget de 1872 resteraient en arrière des évaluations budgétaires, non pas que les estimations eussent été forcées, mais parce que la perception ne s'établit jamais du premier coup.

Ainsi, malgré les précautions que vous avez prises, il est entré en sucre, cafés, cacao, poivre, des quantités considérables de ces denrées introduites précipitamment pour les soustraire à l'augmentation de l'impôt. Parmi ces quantités les unes représentent une moitié, les autres un quart, un cinquième de la consommation annuelle, et elles peuvent être évaluées à une cinquantaine de millions dérobés à l'impôt. Si l'on ajoute que la frontière était restée ouverte pendant plusieurs mois, par suite de l'occupation étrangère, et que la seconde ligne de douanes, supprimée il y a plusieurs années, vient à peine d'être rétablie, on aura l'explication d'une seconde perte d'environ dix millions.

Les boissons, les tabacs ont présenté les mêmes pertes, et celles-ci principalement par la fraude. Mais l'action de ces causes devait être passagère, et tous les jours les perceptions en souffrance se rétablissent à vue d'œil. Ainsi, en comptant par trimestre, ce qui, en faisant disparaître les variations mensuelles, rend plus sensible la marche ascendante des recettes, on constate le progrès suivant: Pour les sucres exotiques, on voit la perte qui, d'après les évaluations budgétaires était de 9 millions pendant le premier trimestre, descendre à 4 millions pendant le second, et à 770.000 francs pendant le troisième. Pour les boissons, la perte qui était de 15 millions dans le premier trimestre, n'est plus que de 10 millions dans le second, et de 6 millions

dans le troisième. Le même phénomène s'est produit sur les tabacs; et, à cet égard, la perte qui variait entre 4 et 5 millions pendant les premier et second trimestres, n'est plus que de 2 millions au troisième, grâce au rétablissement de la consommation d'abord ralentie, et à la répression de la fraude devenue plus efficace. L'impôt sur le papier donne la somme promise, et, probablement il donnera une somme plus forte. Le droit sur les transports des chemins de fer — voyageurs et marchandises de grande vitesse — estimé à 60 millions, dépasse à cette évaluation.

Tout nous fait donc espérer sur les impôts votés à la fin de 1871 et au commencement de 1872 atteindront prochainement la plénitude de leur produit, et qu'à partir du 1er janvier 1873, l'équilibre, quant à ces perceptions, sera complètement obtenu.

Mais tandis que les impôts de consommation, plus sensibles, plus difficiles à percevoir, laissaient un déficit, les impôts de l'enregistrement et du timbre, moins sujets à la fraude, donnaient une augmentation de produit d'environ 19 millions.

Quant aux impôts directs, malgré les charges accablantes de ces deux années, ils se percevaient avec une prodigieuse facilité.

Ainsi, à la fin du troisième trimestre, pour huit douzièmes éclus s'élevant à 401 millions, il était rentré 427 millions, c'est-à-dire 26 millions en avance.

Néanmoins, sur l'ensemble des recettes, la fin de l'année ne pouvant compenser les retards du commencement, on peut prévoir un déficit qui s'élève en ce moment à environ 132 millions. Mais ce déficit ne saurait rien avoir d'inquiétant, ni même d'embarrassant, si l'on songe aux annulations de crédit prévues pour ce même exercice et déjà réalisées sur les trois exercices précédents. Nous vous en parlerons tout à l'heure, à propos du compte de liquidation. Il suffira pour l'instant, de vous dire que ces annulations s'élèveront à plusieurs centaines de millions.

Il nous reste à vous faire connaître les vraisemblances que présente l'exercice 1873.

Le budget de cet exercice vous a été soumis, et vous avez hâté votre retour afin de pouvoir le voter avant le 31 décembre prochain de manière à être rentrés l'année prochaine dans nos habitudes financières.

Ce budget, non compris le budget communal et départemental, avait été arrêté en dépenses à deux milliards 388 millions; ce qui faisait ressortir une augmentation de dépenses de 53 millions sur l'année précédente.

La commission du budget vous a proposé quelques réductions, qui suivant nous, seraient regrettables pour les services. Mais vous les appréciez, et, jusque-là, les dépenses peuvent être évaluées à environ 2 milliards 374 millions.

Quelles sont les ressources pour faire face à cette dépense?

L'année dernière, la commission du budget, cherchant à diminuer la somme des impôts nouveaux jugés nécessaires pour 1872, avait fait recette de 55 millions restés libres sur le produit du premier emprunt. Une ressource aussi accidentelle ne pouvait évidemment figurer au budget de 1873, pas plus qu'une autre somme d'environ 3 millions, également accidentelle. Les recettes de cet exercice 1873 se réduisaient donc à 2 milliards 286 millions, et elles ne pouvaient plus suffire à une dépense de 2 milliards 374 millions.

On aurait pu se borner à demander 120 millions d'impôts nouveaux, et on aurait ainsi obtenu un total de 2 milliards 406 millions de recettes, supérieur de 32 millions à la dépense. Cependant convaincus

par l'expérience que les impôts votés n'étaient pas les impôts perçus, nous vous avons demandé, non pas 120 millions d'impôts nouveaux, mais 170.

Si ces 170 millions étaient perçus intégralement et immédiatement, les ressources de 1873 s'élevaient à 2 milliards 456 millions; ce qui procurerait, par rapport aux dépenses, un excédant d'environ 82 millions, portés même à 90 millions, d'après certaines évaluations. Dans ce cas, nous aurions, dès l'année qui va s'ouvrir, dépassé l'équilibre de 82 à 90 millions. Nous serions heureux de croire à un si brillant résultat; mais nous n'osons l'espérer, du moins pour l'exercice 1873.

Vous n'avez sans doute pas oublié le différend qui s'est élevé, à ce sujet, entre la commission du budget et nous, vers la fin de la session dernière. "Vous demandez trop, nous disait-on, et, dans la situation présente, quand on exige tout des contribuables il est inhumain de leur demander 60, peut-être même 80 millions au-delà du nécessaire!" Si vous aviez partagé l'avis de nos contradicteurs, l'impôt des matières premières serait même devenu à peu près inutile. Vous ne l'avez point pensé, et l'événement nous donne pleinement raison. Ce fort excédant d'environ 90 millions, pourra se réaliser en totalité ou en partie pendant les années 1873 et 1874; mais nous n'y croyons pas pour 1873. La raison en est facile à donner.

Les impôts votés les premiers, en 1871 et 1872, sur l'enregistrement, les sucres, les cafés, les alcools, les tabacs sont restés, comme on vient de le voir, au-dessous des évaluations budgétaires. Mais ils auront bientôt traversé leur année d'épreuve, et ils donneront, à partir du 1er janvier prochain, tout ce qu'on pouvait en attendre. Il en sera autrement pour les 170 millions d'impôts votés en juillet dernier, et dont les matières premières forment la partie principale. Ceux-là aussi auront leur temps d'épreuves à traverser; et pour ceux-là, comme pour les autres, ce ne sera certainement pas trop d'une année pour qu'ils s'acquiescent leur complet développement; non pas, comme on vous l'avait annoncé, que les impôts sur les matières premières soient impossibles à percevoir; nous sommes heureux, au contraire, de vous annoncer que l'Angleterre a signé avec nous un traité, qui va être soumis à vos délibérations, et dont la première condition est la perception au 1er décembre prochain de nos taxes fiscales.

Ce n'est donc pas l'impossibilité de faire accepter nos nouvelles taxes, impossibilité tant et si souvent alléguée, qui nous fait douter de la rentrée des 170 millions d'impôts votés les derniers, mais bien l'épreuve préalable qui retarde la fécondité de tout impôt nouveau. C'est par ce motif qu'à la session dernière nous vous avons demandé non pas 120 millions seulement, mais 170 d'impôts supplémentaires, pour être assurés que l'équilibre tant désiré et si nécessaire à notre crédit, serait atteint. Il eût été sans doute plus facile, plus populaire de demander moins; mais le mieux, le plus sage, le plus sûr, c'est de ne pas flatter le pays, de lui dire la vérité, et de ne lui demander ni plus, ni moins qu'il ne faut.

Ainsi donc, les impôts votés les premiers donnant, dès le 1er janvier 1873, la totalité de leur produit, et les 170 millions d'impôts votés les derniers en donnant une partie seulement, l'équilibre sera largement atteint à la fin de 1873, mais sera certainement dépassé en 1874 d'une somme impossible à évaluer aujourd'hui et qui pourra être considérable.

Nous aurions voulu vous la faire espérer pour l'année 1873; mais nous aimons mieux